

Epta France en pointe sur l'inclusion

Hendaye L'entreprise de meubles réfrigérés Epta France a lancé la Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap, en renouvelant une convention avec Cap emploi

Hendaye

Epta France en pointe sur l'inclusion

L'entreprise de meubles réfrigérés

Epta France a lancé la Semaine

européenne de l'emploi des

personnes

en situation de handicap, en

renouvelant une convention avec

Cap emploi

« L'entreprise Epta France n'est pas

seulement leader de la réfrigération

commerciale, elle se doit d'être

aussi leader dans l'inclusion de

personnes en situation de

handicap. ». Voilà l'état d'esprit qui

régnait ce jeudi 23 novembre, dans

les vastes locaux de l'entreprise des

Joncaux à Hendaye.

Jean-Marc Abbadie, directeur des

ressources humaines, y lançait la

Semaine européenne de l'emploi des

personnes handicapées (SEEPH) en

recevant non seulement Joëlle Gras,

sous-préfète des

Pyrénées-Atlantiques, mais aussi

Nathalie Hirigoyen, présidente de

Cap emploi et surtout une trentaine

de personnes de l'Esat Recur qui

travaillent en sous-traitance pour

Epta.

Une visite du site a d'ailleurs

convaincu ces travailleurs discrets

que les éléments qu'ils

confectionnent dans leur centre sont

indispensables. « Vous avez pu voir

et comprendre à quoi servent les

différentes pièces que nous vous

demandons de préparer. Un travail

remarquable est réalisé, utile, précis,

en respectant les délais et la qualité... Ces pièces sont ensuite montées dans nos meubles après un dernier contrôle qualité interne, avant d'être livrées chez nos clients », a félicité Jean-Marc Abbadie, glissant au passage que 35 salariés en situation de handicap travaillaient au sein de l'usine des Joncaux. « Nous nous plaçons ainsi au-delà des 6% imposés par la loi aux entreprises de plus de 20 salariés. » La visite de l'usine s'est achevée par le renouvellement d'une convention passée entre Epta France et Cap emploi qui consolide et renforce les collaborations opérationnelles afin de favoriser les parcours d'insertion, de transition ou de maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

« Cette convention comporte cinq engagements : information et transmission de nos offres d'emploi, participation aux événements organisés par Cap emploi, accueil de stagiaires et mise en place de stage d'immersion, sollicitation de Cap emploi pour un salarié en situation de handicap et sensibilisation et formation encadrement », a détaillé Jean-Marc Abbadie.

Nathalie Hirigoyen a apprécié l'initiative d'Epta et a rappelé les valeurs de Cap emploi, organisme de placement spécialisé dont les services s'adressent aux personnes engagées dans une démarche active d'accès, de maintien ou de retour à

l'emploi en milieu ordinaire de travail, dont l'état de santé ou le handicap constitue le frein principal dans leur parcours professionnel mais aussi aux employeurs privés ou publics. « La situation s'améliore, le taux de chômage en Nouvelle-Aquitaine baisse. Et je rappelle le projet 'Mesdames, osez l'industrie', dont l'objectif est d'informer 30 dames, de les orienter et de les former aux métiers de l'industrie. »

Face aux travailleurs handicapés de l'Esat avec lesquels elle avait visité l'usine Epta, la sous-préfète Joëlle Gras a salué ces nouveaux talents « qui apportent une brique à l'édifice » et a annoncé que la loi plein-emploi adoptée par le Parlement le 14 novembre dernier devrait permettre aux chiffres du chômage de s'améliorer. « Votre entreprise est un exemple mais il y a encore du chemin à parcourir. »



Les visiteurs de l'Esat ont réalisé que leur travail était indispensable à la confection des meubles. E. A.